

Officier télécommunications

 www.recrutement.terre.defense.gouv.fr/emplois/officier-telecommunications

Renseignement Ref. 27

- 22 Postes
- Licence (ou diplôme de niveau II)
-

[Postuler](#)

Votre mission

Exercer responsabilités et expertise dans les télécommunications



Votre spécialité d'officier télécommunications consiste à exercer des responsabilités liées aux Systèmes d'information communication, en état-major, régiment, école... Vous y coordonnez l'action de 10 à 20 soldats des télécommunications. Vous avez accès à un large éventail de fonctions (réseaux, systèmes, sécurité, aide aux usagers, etc.). Exemples de missions : analyse de conception de projets informatiques, conduite d'un groupe d'intervention rapide de cyberdéfense y compris en opérations extérieures, conception, déploiement et exploitation de réseaux et systèmes de télécommunications, etc.

Caractéristiques

- **Contrat à durée déterminée**

Contrat de 5 ans renouvelable

- **Officier**

Officier sous contrat

Sous-lieutenant en fin de formation, puis possibilité d'évolution régulière avec montée en grade grâce aux évaluations tout au long du parcours professionnel

- **1 689.19 euros**

Salaire net/mois d'un officier télécommunications pour un(e) célibataire sans enfant en 1ère année de sous-lieutenant

Profil recherché

La spécialité d'officier télécommunications peut vous correspondre si :

Vous êtes méthodique et réactif

Vous avez un goût prononcé pour la technique

Vous avez de bonnes capacités de raisonnement

Vous faites preuve d'autonomie et d'initiative

Vous avez le goût des responsabilités

- H/F entre 17,5 et moins de 32 ans, de nationalité française, en règle avec les droits civiques français.
- Diplôme type BAC+3 minimum obligatoire

Formation



1. Devenir soldat

Pour acquérir les bases du métier de soldat et d'officier, vous bénéficierez d'une formation initiale militaire de 3 mois aux Ecoles de Saint Cyr Coëtquidan (ESCC)

2. Devenir officier télécommunications

Vos études supérieures doivent vous permettre de remplir vos missions.

S'engager comme officier sous-contrat spécialiste en télécommunications, c'est assurer une fonction d'expertise et exercer des responsabilités dans l'environnement des forces, en état-major, direction centrale ou en unité (régiment, école, corps de troupe).

Le domaine d'emploi est donc généralement directement lié à la formation universitaire reçue.

3. Acquérir des savoir-faire spécifiques

En fonction de votre poste : compétences en télécommunications, en informatique, relation client, gestion de la menace, sécurité, management d'équipe.

Évolution



1. En tant que soldat

En tant que soldat, vous serez formé tout au long de votre parcours professionnel. Plus qu'un emploi, l'armée de Terre vous aide à acquérir un savoir-être reconnu lié à votre expérience au sein de celle-ci.

2. En tant qu'officier télécommunications

L'armée de Terre vous propose un parcours professionnel clair et la possibilité d'évoluer régulièrement à travers une montée en grade et l'acquisition de nouvelles qualifications. Le choix de la voie officier sous contrat spécialiste se

conçoit prioritairement comme une première expérience professionnelle, mais il peut également vous permettre de dérouler tout un parcours professionnel dans l'armée de terre.